

ALAIN CHEMIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE JADE

Beloukha devrait baisser son prix

Publié le 26/09/2015 par Olivier Leveque dans production, desherbage, épamprage, beloukha, jade, alain chemin, desherber vignes, épamprer vignes, bio, coût desherbage, huile de colza, désherbant naturel, alidad invest



Effet du Beloukha sur pampres de vignes à J+20. Photo : Jade

Homologué depuis janvier 2015, Beloukha est le premier désherbant d'origine naturelle, à base d'huile de colza, commercialisé par la société Jade, filiale du groupe Alidad Invest. Il est utilisé en désherbage et épamprage de la vigne. Alain Chemin, directeur général de Jade, répond à *Viti*:

Beloukha fonctionne-t-il sur toutes les adventices ?



Alain Chemin: Beloukha fonctionne a priori sur tout ce qui est vert, grâce à l'effet de l'acide pelargonique qui détruit les cellules de la cuticule des plantes. Mais pour obtenir cet effet mécanique, l'application doit être réalisée dans de bonnes conditions: une concentration à 8%, une pulvérisation fine avec des buses à fente, dans l'idéal le matin après la rosée, et sur des cibles jeunes avec une cuticule peu développée, soit 5 feuilles maximum pour les pampres et moins de 10 cm pour les adventices.

Son prix va-t-il baisser ?

A.C.: Le coût relativement élevé de Beloukha s'explique tout d'abord par les faibles volumes liés au lancement du produit. Cependant à partir de 2016/2017 nous allons pouvoir optimiser nos coûts de revient grâce notamment au démarrage en France d'une production avec un nouveau procédé d'extraction à partir d'huile de tournesol riche en acide oléique. Nous travaillons également sur la mise au point de nouvelles formulations permettant de réduire la quantité de matière active/ha, actuellement 8 à 10 fois plus élevée que pour les produits de chimie de synthèse. L'ensemble de ces nouveaux paramètres devrait nous permettre d'abaisser le prix du litre, actuellement de 18,60 euros.

Où en est l'homologation en bio ?

A.C.: Nous avons déjà présenté le dossier auprès du Cnab il y a deux ans, mais qui avait été refusé par position philosophique et de principe contre l'usage d'un produit pour désherber. Avec le soutien de l'Itab, face à l'intérêt du produit en bio, nous avons alors présenté un dossier pour l'emploi en épamprage bio, mais qui a une nouvelle fois été refusé par la Cnab, sous prétexte de voir le produit avec un effet potentiellement désherbant. Aujourd'hui, les filières bio se montrent très concernées, car Beloukha peut répondre à la problématique enherbement qui concerne beaucoup de producteurs. Au niveau européen, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, moins dogmatiques dans leurs positions, sont intéressées pour porter l'usage en AB. Mais la France pourra au final refuser l'emploi du Beloukha en bio si elle persiste dans ses positions...

■ Newsletter gratuite

Courriel *

OK

AU SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO



S'ABONNER | VOIR UN

Fil info

01/10 Fertilisation
18 millions de tonnes de fertilisants en...

01/10 Consommation
Les coréens les préfèrent en petit

01/10 Vente
Les grands crus: ils en sont marteaux

01/10 Export
Les Pays-Bas renouent avec le vin français...

30/09 Changement climatique

En vidéo: un monde plus chaud avec

30/09 Flavescence dorée

L'Inra de Dijon et le CIVIS misent s...

Voir tout le fil info

■ En vidéos

Comment sont vus mes vins en GD ? Mobeye le sait !



+ de vidéos...

NOUVEAU

LES PAGES

viti LEADERS